

Image not found or type unknown



J ai adoption un chien a la spa du 76

Par **cathytaaz**, le **13/01/2012** à **11:06**

Bonjour,

je voudrais savoir si la spa a le droit de reprendre mon chien apre plus de 1ans mon chien etait pas maltraite il etait seulement fugeur destructeur la spa ne la repris et ne ma pas remboursee mais ca sait pas grave je suis en pavillion et j ai une grande coure cela fait 3 semaines qu il lon reprie maintenant il et dans une cage dehore a la spa j ai pas le droit de demandez des nouvelles j ai etait insultee pas les benevoles de conne de sale bonne femme mais il connaisse rien de moi merci a avance pour la reponse meme si vous avait une petite idee je suis oke s il vous plait